

COMPTE RENDU EPREUVE AILE D'ARGENT DE VOL CIRCULAIRE COMMANDE

(à transmettre par le président du club du candidat au CRAM dont relève le club)

CANDIDAT NOM: Prénom :

Date de naissance : N° de licence FFAM :

Adresse :

..... e.mail : @.....

Intitulé du club (dans lequel le candidat est licencié) :

N° affiliation du club : | _ | _ | _ | _ |

N° du CRAM : |3|0| _ | _ |

NOM PRENOM DU MONITEUR AYANT FORME LE CANDIDAT (préciser sa ou ses qualifications fédérales détenues) :
.....

EPREUVE (cf. page suivante)

Effectuée le : à

Vol extérieur

Vol d'intérieur

1^{er} officiel NOM: Prénom :

Qualité (préciser président de club, de CRAM, de CDAM, titulaire DFFA, juge) :

Signature:

2^{ème} officiel NOM: Prénom :

Qualité (préciser président de club, de CRAM, de CDAM, titulaire DFFA, juge) :

Signature:

	1 ^{er} essai	2 ^{ème} essai
Démarrage du moteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décollage ou lancer du modèle (sur herbe)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Premier tour de vol à une hauteur inférieure à 3 mètres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Deux loopings droits enchaînés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Deux tours de vol sur le dos à 2 mètres (à + ou - 1 mètre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Figure comprenant un looping droit et un looping inversé enchaînés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atterrissage (modèle intact)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect du temps de vol annoncé (à + ou - 15%)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mettre une croix lorsque la figure est réalisée.

Le candidat a droit : à 3 minutes pour démarrer et décoller et à un essai non-concluant.

Date et signature du président du club :
.....

CADRE RESERVE AU CRAM

(bulletin à transmettre au plus tôt à la FFAM)

Date de réception compte rendu :

Validation : OUI NON

Signature du président du CRAM :

CADRE RESERVE FFAM

Date de réception :

Date envoi du diplôme (au président du club) :

INFORMATIONS

Dispositions relatives à l'aile d'argent

L'épreuve pour une aile d'argent peut être passée dans les deux années qui suivent celle de l'obtention de l'aile (ou du rotor) de bronz et implique de disposer d'une licence cadet ou junior en cours de validité.

L'aile d'argent peut être tentée plusieurs fois dans l'année jusqu'à son obtention.

L'obtention de l'aile d'argent donne lieu à attribution au candidat d'un diplôme et d'un insigne.

Epreuve à effectuer pour l'aile d'argent de vol circulaire commandé (vol extérieur ou d'intérieur)

- Démarrage du moteur en moins de 3 minutes.
- Décollage qui pourra sur un terrain en herbe être effectué par un lancé à la main de l'aéromodèle par un aide.
- Premier tour de vol à effectuer à une hauteur inférieure à 3 mètres.
- Deux loopings droits enchaînés.
- Deux tours de vol sur le dos à 2 mètres (à + ou - 1 mètre).
- Figure comprenant un looping droit et un looping inversé enchaînés.
- Atterrissage (aéromodèle intact).

Par ailleurs, le candidat annoncera avant le signal de départ son temps de vol présumé (décompté à partir du démarrage effectif du moteur jusqu'à l'arrêt complet du modèle après l'atterrissage). L'épreuve ne sera validée que si le temps de vol effectif est compris dans une fourchette de plus ou moins 15 % du temps de vol présumé annoncé par le candidat.

Le démarrage du moteur et le décollage doivent être effectués en moins de trois minutes.

Le candidat a droit à un seul essai non-concluant.

Contrôle de l'épreuve : par deux officiels de deux clubs différents et dont un au moins doit être extérieur au club dans lequel se déroule ou qui organise l'épreuve. Peuvent être officiels :

- . les présidents de club, de CRAM ou de CDAM,
- . les titulaires d'une QFIA, d'une QFMA, du CATIA (ex DFFA) et a fortiori du DFEA,
- . les juges membres du réseau de contrôle sportif d'aéromodélisme (RCSAM) d'un niveau de qualification agréé ou national,
- . les examinateurs QPDD habilités par les CRAM,

sous réserve de disposer d'une licence fédérale (encadrement ou pratiquant) en cours de validité.

A l'issue de l'épreuve, le compte rendu de l'épreuve est signé par les deux officiels désignés et le candidat ; celui-ci est transmis au plus vite, par le responsable de la session, au président du CRAM d'appartenance du candidat. Le président du CRAM doit alors très rapidement porter l'aile d'argent VCC obtenu sur la fiche du candidat, via l'extranet des dirigeants ; il doit ensuite transmettre le compte rendu de l'épreuve à la FFAM pour l'établissement du diplôme.